

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2003 B 04343

Numéro SIREN : 552 059 024

Nom ou dénomination : THALES

Ce dépôt a été enregistré le 06/06/2018 sous le numéro de dépôt 63073

THALES

Société anonyme au capital de 637 976 175 €

Siège social : Tour Carpe Diem

Place des Corolles – Esplanade Nord

92400 Courbevoie

552 059 024 RCS Nanterre

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2018

La séance est ouverte à 18 heures 30 au siège social.

SONT PRESENTS OU REPRESENTES :

M.	Patrice CAINE	Président-Directeur Général, par téléphone
Mme	Laurence BROSETA	Administratrice, par téléphone
MM.	Charles EDELSTENNE	Administrateur, par téléphone
	Yannick d'ESCATHA	Administrateur, par téléphone
	Bernard FONTANA	Administrateur, par téléphone
Mme	Anne-Marie HUNOT-SCHMIT	Administratrice
M.	Philippe LEPINAY	Administrateur
L'Etat Français		Administrateur, représenté par Mme Odile RENAUD-BASSO, représentée par M. Fontana
Mmes	Armelle de MADRE	Administratrice, par téléphone
	Frédérique SAINCT	Administratrice, par téléphone
M.	Loïk SEGALEN	Administrateur, par téléphone
Mmes	Anne-Claire TAITTINGER	Administratrice, par téléphone
	Ann TAYLOR	Administratrice, par téléphone
M.	Eric TRAPPIER	Administrateur, représenté par M. Segalen
Mme	Marie-Françoise WALBAUM	Administratrice, par téléphone

ASSISTE A LA SEANCE :

M.	Paul FOUILLAND	Commissaire du Gouvernement, par téléphone
Mme	Marielle MARICHY	Représentante du Comité Central d'Entreprise

SONT ABSENTS ET EXCUSES :

Mme	Delphine D'AMARZIT	Administratrice (à compter du point n°1-b)
M.	Joël BARRE	Représentant de l'Etat au titre de l'action spécifique

SONT EGALEMENT PRESENTS :

M.	Pascal BOUCHIAT	Directeur Général, Finance & SI
Mme	Isabelle SIMON	Secrétaire Général
M.	Louis KERGALL	Secrétaire du Conseil

[...]

Le Président constate que le quorum est réuni et que le Conseil peut donc valablement délibérer.

1. Composition du Conseil d'administration

- a) Cooptation d'une administratrice sur proposition du «Secteur Public» (Mme Delphine d'AMARZIT)

[...]

Vote Le Président met aux voix la décision suivante :

« Le Conseil décide de coopter Mme Delphine de SAHUGUET d'AMARZIT en qualité d'administratrice sur proposition du « Secteur Public », en remplacement de Mme Delphine GENY-STEPHANN, démissionnaire au 24 novembre 2017. En application des dispositions du Code de commerce, cette cooptation est faite pour la durée restant à courir du mandat de Mme Delphine GENY-STEPHANN, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2020. »

Cette décision est approuvée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme



Le Secrétaire du Conseil